



SAINT-CYR-L'ÉCOLE  
(YVELINES)

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU 14 DECEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le quatorze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Sonia BRAU, Maire, en séance publique, filmée et diffusée au format numérique par le biais des canaux de communication en ligne de la ville, en direct, son visionnage restant possible après coup.

**Présidence** : Madame Sonia BRAU, Maire.

**Présents** : Mme Sonia BRAU, M. Yves JOURDAN, Mme Lydie DUCHON, Mme Marie-Laure CAILLON, Mme Sophie MARVIN, M. Isidro DANTAS, Mme Isabelle GENEVELLE, M. Claude COUTON, M. Joseph SAMAMA, Mme Brigitte AUBONNET, M. Ahmed BELKACEM, Mme Olga KHALDI, M. Kamel HAMZA, Mme Anne BARRÉ, M. Freddy CLAIREMBAULT, Mme Jessica BULLIER, Mme Graziella LACROIX, M. Vladimir BOIRE, Mme Lydie DULONGPONT, Mme Marie LITWINOWICZ, Mme Armelle AGNERAY, M. Nicolas FARRÉ, M. Georges DEGROOTE, M. Maurice IMBARD, Mme Danièle FERNANDEZ

**Absents excusés** : M. Henri LANCELIN pouvoir à Mme Graziella LACROIX, M. Frédéric BUONO-BLONDEL pouvoir à Mme Sonia BRAU, M. Jérôme de NAZELLE pouvoir à M. Georges DEGROOTE, Mme Christine GOSELIN pouvoir à Mme Isabelle GENEVELLE, Mme Gaëlle du MESNIL pouvoir à Mme Lydie DUCHON, Mme Fanny ACHART-VICTOR pouvoir à Mme Brigitte AUBONNET, M. Mehdi BELKACEM pouvoir à Mme Marie LITWINOWICZ, M. Christophe CAPRONI pouvoir à Mme Lydie DULONGPONT

**Secrétaire** : M. Vladimir BOIRE

Nombre de Conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 25  
Nombre de votants : 33

**Réf : 2022/12/11 - OBJET : Pôle Sportif Pierre Mazeaud : transfert de propriété de Grand Paris Aménagement à la Ville de Saint-Cyr-l'École**

**Le Conseil Municipal,**

Vu les articles L.1311-9 à L.1311-12, L.2121-29, L.2241-1 et L.2241-3 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le traité de concession d'aménagement (TCA) conclu le 11 mars 2008 avec l'Agence Foncière et Technique de la Région Parisienne (AFTRP), devenue Grand Paris Aménagement, confiant à cette dernière la mission d'aménager et d'équiper les terrains de l'ancienne caserne Charles Renard, et notamment son article 10.2,

Vu les avenants n° 1, n° 2, et n° 3 au TCA signés respectivement les 17 juillet 2013, 18 novembre 2015, et 11 décembre 2019,

Vu le projet d'acte authentique de transfert de propriété annexé à la présente délibération,

Vu l'avis de la Direction Nationale d'Interventions Domaniales en date du 19 octobre 2022

Considérant qu'il a pu être procédé à la levée de l'ensemble des réserves émises lors de la réception de cet ouvrage à l'exception de celles listées dans le projet d'acte authentique de transfert de propriété annexé à la présente délibération,

Après avoir entendu son rapporteur et délibéré,

## DELIBERE

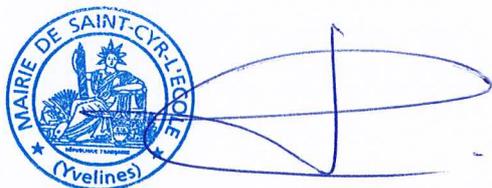
**Article 1 : Approuve à l'unanimité** le transfert de propriété du Pôle sportif Pierre Mazeaud par Grand Paris Aménagement à la ville de Saint-Cyr-l'École selon les termes du projet d'acte authentique annexé à la présente délibération, et autorise le Maire, en tant qu'officier public, à authentifier l'acte et son 1<sup>er</sup> adjoint à le signer.

**Article 2 : Demande** que cette acquisition bénéficie de l'exonération prévue à l'article 1042 du Code général des impôts.

Délibération rendue  
exécutoire par transmission  
en Préfecture le : **16 DEC. 2022**  
et par publication en ligne le : **16 DEC. 2022**

Saint-Cyr-l'École,  
le : **16 DEC. 2022**

**Sonia BRAU**  
Maire  
Conseiller départemental  
Vice-Président de Versailles Grand Parc



Pour extrait certifié conforme

**Sonia BRAU**  
Maire  
Conseiller départemental  
Vice-Président de Versailles Grand Parc



## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Pôle Sportif Pierre Mazeaud : transfert de propriété de Grand Paris Aménagement à la Ville de Saint-Cyr-l'École

---

Date de transmission de l'acte : 16/12/2022

Date de réception de l'accusé de  
réception : 16/12/2022

---

Numéro de l'acte : 2022-12-11 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 078-217805456-20221214-2022-12-11-DE

---

Date de décision : 14/12/2022

Acte transmis par : Nathalie DELAFOY-GAUMONT

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine  
3.1. Acquisitions